

LES JUIFS ALSACIENS

PRÉSENTATION DE MICHEL LÉVY

POUR LES AMITIÉS JUDÉO CHRÉTIENNES DE DIJON 8 MAI 2025

UNE PRÉSENCE TRÈS ANCIENNE

- On sait que les juifs sont généralement arrivés en Gaule sur les pas des romains, soit comme esclaves, soit comme commerçant, soit comme aventuriers
- Il y a eu de fortes communautés dans la vallée du Rhin, on trouve des traces depuis le V^{ème} siècle à Cologne, j'imagine que Charlemagne a dû attirer du monde, car il n'a pas été antisémite. Les communautés de « Choum » => Chapira (Speier, Spire), Worms (V et ou en hébreux sont la même lettre), Mayence étaient très puissantes très tôt, Rachi de Troyes (1040-1105) avait fait ses études à Worms.
- En 1096, les croisés ont massacré les juifs de Choum et d'ailleurs, mais l'Alsace a été épargnée.
- On n'a pas de trace archéologique ou historique de juifs en Alsace avant l'an 1000.

LES TRACES DE CES TEMPS LOINTAINS



Le trésor de Colmar : une bague en or, retrouvée enterrée par des persécutés fuyant on ne sait où. Une alliance pour la cérémonie du mariage, le fiancé la mettait au doigt de sa belle. En fait elle était prêtée et servait à tous les mariages, les gens étant généralement trop pauvres pour offrir une vraie bague en or.

Un mikvé à Strasbourg. Le mikvé médiéval de Strasbourg est un des plus anciens de France. Grand de 9 m², il était très profond, car il fallait trouver de l'eau pure, il descendait jusqu'à la nappe phréatique. Aujourd'hui elle est 10 mètres plus bas ! On en a trouvé d'autres en particulier à Bischheim



Le mikvé médiéval de Strasbourg (Bas-Rhin) est l'un des plus anciens de France. La taille de la pièce est de 9 m². © Maxime Clady, France Télévisions

DES IMAGES MOINS PLAISANTES



Par © Ralph Hammann - Wikimedia

- Marmousets : Eglise Saint Léger de Guebwiller : Le juif aux trente deniers. Fin du XII^{ème} siècle.
- Juif tétant le pie d'une truie. On trouve plusieurs version de cette insulte, y compris en gargouille sur la cathédrale de Colmar.



LE MASSACRE DE LA SAINT VALENTIN 1349

LA PESTE A RAVAGÉ L'EUROPE DE 1347 À 1351 FAISANT DISPARAÎTRE LE TIERS DE SES HABITANTS

- Les savants y voient une punition divine, une conjonction astrologique, des émanations venues de la terre suite à des tremblements de terre, la corruption de l'alimentation suite à la disette etc..
- La populace y voit une main criminelle, souvent juive, mais pas que.
- **Pierre SCHWARBER** l'Ammeister chef des corporations s'oppose aux députés des corporations qui veulent juger les juifs pour empoisonnement. Il les fait tous arrêter .
- Un seul député du groupe parvint à prendre la fuite et son action fut décisive. Sans tarder, il ameuta les corporations qui, toutes, répondirent à son appel en se réunissant, avec la noblesse, place de la Cathédrale. On délibéra sur la conduite à tenir envers les juifs. Bouchers et tanneurs étaient les adversaires les plus acharnés des Juifs parce qu'ils avaient contracté envers eux des dettes considérables : ils espéraient liquider en même temps créances et créanciers. Les deux Stettmeister vinrent assister à la réunion, place de la Cathédrale. Ils y furent très mal accueillis. Alors qu'ils appelaient la foule au calme, ils furent grossièrement insultés et accusés à leur tour de corruption.

- <http://www.judaisme-alsalor.fr/histoire/antisem/peste/stval.htm>



Les juifs ont été massacrés, leurs maisons pillées, les survivants ont été amenés dans le cimetière, où on les a brûlés vivants, on parle de plusieurs milliers

L'ÉGLISE ET LA SYNAGOGUE



Cathédrale de Strasbourg



La sculpture*, créée par l'artiste Joshua Koffman, basé à Philadelphie, commémore la déclaration historique du Vatican, *Nostra Aetate* dans une école Mariste.

L'ALSACE FRANÇAISE

- L'antisémitisme très violent a continué en Alsace, si bien que les juifs ont petit à petit fuit la région. La conquête de l'Alsace par Louis XIV a commencé en 1648 et Strasbourg est prise en 1681. Ce fut une période de guerre
- Si l'Alsace est devenue française en 1648. La réalité fut bien plus longue, complexe et douloureuse. Après cette date, il fallut encore un demi-siècle et d'innombrables tourments pour que ce territoire entre Vosges et Rhin voie, réellement, son destin basculer : pour qu'il ne soit plus tourné vers le monde germanique, à l'est, mais vers la France, à l'ouest.
- En 1689 il n'y avait plus que 525 familles, juives dans toute l'Alsace soit environ 2000 personnes.
- Les généraux français ont protégé les juifs, dont ils avaient besoin contre une partie de la cour à Versailles qui ne voulait voir en France qu'une Foi, une Loi, un Roi.

1738 RÈGLEMENT DE LA SYNAGOGUE DE RIBEAUVILLÉ

- Règlement de la communauté de Ribeauvillé proposé en 1738 par le président *Meyer Weill*, le rabbin, *Samuel Weill*, et accepté par les juifs de la communauté.

Article 1 A l'approche de l'heure de la prière, le bedeau devra voir si le ministre officiant est à sa place

Article 2 Le rabbin règlera tous les mois les heures de prières que le bedeau publiera et affichera à la porte du temple

Article 3 le premier et le deuxième ministre officiant devront être toujours à leur poste, sous peine de 10 sols d'amende pour le premier de cinq sols pour le second.

Article 4 Ils ne pourront pas s'absenter sans permission, sous peine d'une amende de 2 thalers

Article 5 A la sortie du Pentateuque et pendant la lecture, il faut que le rabbin et le prévôt ait leurs honneurs accoutumés

Article 6 Si le ministre officiant ne s'y conforme pas, il aura 2 thalers d'amende

Article 7 Aucun célibataire ne peut être appelé aux honneurs; S'il y en a un qui s'achète un honneur, il faut qu'il mette le bedeau à sa place. En cas de faute du ministre officiant, celui ci est passible d'une amende de quatre thalers.

Article 8 Quand il y a une circoncision à faire au temple, la marraine doit apporter l'enfant à temps. Si elle arrive en retard, elle aura, comme amende une livre de cire à donner

Article 9 Tous les samedis, le ministre officiant est obligé du «meméré» des morts, s'il l'oublie il est puni d'une amende de 18 sols

1738 RÈGLEMENT DE LA SYNAGOGUE DE RIBEAUVILLÉ 2

- **Article 10** Si quelqu'un veut faire inscrire un parent mort dans ce livre (Mermerbuch) il faut qu'il paie une prime de 2 livres, et 12 sous par 100 thaler de fortune

Article 11 Si quelqu'un se permet de venir au temple autrement qu'en redingote ou manteau, avec le chapeau (bretihaupt) il sera passible d'une amende consistant en une demi-livre de cire.

Article 12 Un étranger ne pourra pas être appelé aux honneurs sans manteau

Article 13 Si quelqu'un a un diner, et qu'il invite les deux ministres officiants, ils peuvent y aller. Mais celui seul qui sera de service pendant cette semaine pourra y chanter; En cas de contravention, le délinquant aura une amende de trois livres

1738 RÈGLEMENT DE LA SYNAGOGUE DE RIBEAUVILLÉ 3

- **Article 14 15 16** Pour tout ce qui regarde leurs fonctions de sacrificateurs, les ministres officiants de conformeront aux règlements hébraïques....

Article 17 Ils ne pourront tuer qu'aux deux bouchers Juifs, sous peine d'une amende de 4 thalers, à moins que les dits bouchers manquent complètement de viande.

Article 18 Les examinateurs de la viande devront veiller à ce que le pauvre et le bourgeois reçoivent, pour leur argent, de la marchandise aussi belle que le riche.
Pour le samedi et les jours de fêtes, s'ils voient que les bouchers ne sont pas convenablement pourvus, ils devront en faire une juste répartition, afin que tout le monde puisse en obtenir

Article 19 La viande sera vendue au prix taxé par les examinateurs, qui l'estimeront suivant leur valeur

Article 20 Avant d'avoir servi les membres de la communauté, les bouchers ne pourront vendre de viande à un Juif étranger sous peine d'une amende de deux thalers.

1738 RÈGLEMENT DE LA SYNAGOGUE DE RIBEAUVILLÉ 4

- **Article 21** Les sous-préposés feront les encaissements quatre fois par an
- **Article 22** Il y aura un employé spécial pour la boîte aux aumônes
Article 23 Pour les peines entraînant une amende pécuniaire à verser dans cette boîte, on dressera une liste spéciale des gens punis
- **Article 24** **Au cas où un membre de la communauté, puni, refuse de s'exécuter, il sera excommunié**
- **Article 25** Ceux qui sont chargés d'encaisser la capitation, recevront du président un livre spécial, afin que tout soit soigneusement décrit.
- **Article 26** Ces encaisseurs tiendront une comptabilité en règle, de manière qu'on puisse la vérifier facilement
- **Article 27** Le bedeau devra se conformer aux règlements qu'on lui a donné en langue hébraïque.

Fait à Ribeauvillé le 27 janvier 1738

source : Histoire de Juifs d'Alsace par Elie Scheid 1887

https://www.mivy.fr/articles/12_10_Ribeauville.html

1784 LE RECENSEMENT LE DÉCRET

- Sous Louis XVI l'Alsace était agitée, mauvaises récoltes, la monarchie tentait de maintenir l'ordre dans les provinces. Des juifs venus d'Allemagne, voir de plus loin étaient attirés par l'Alsace, où la justice royale limitait un peu les prérogatives des juges locaux; (Martyre d'Hizel Lévy à Colmar). Des juifs de plus en plus nombreux immigraient en Alsace.
- Face à la grogne populaire, le Roi prend des mesures contraignantes contre les juifs. Le 10 juillet 1784 sont publiées des lettres patentes, préparées par l'intendant Antoine **Chaumont de La Galaizière**, portant règlement concernant les Juifs d'Alsace. **Elles ordonnent l'expulsion des Juifs sans domicile fixe, ou qui n'ont pas acquitté les droits de réception.**

Aucun juif ne pourra contracter mariage, sous peine d'expulsion sans autorisation du Roi.

. Ils sont admis au droit d'établir des fabriques, de faire la banque, le commerce en gros ou détail, avec interdiction de se servir de l'hébreu pour les écritures. Ils n'ont pas le droit d'employer des domestiques chrétiens ni à domicile, ni dans des ateliers.

— L'acquisition de biens-fonds leur reste interdite, sauf celle d'immeubles à leur usage personnel. —

- https://www.persee.fr/doc/rjuiv_0484-8616_1932_num_93_186_5751
- https://www.persee.fr/doc/rjuiv_0484-8616_1901_num_42_84_4498

LE RECENSEMENT DES JUIFS DE 1784

**DÉNOMBREMENT GÉNÉRAL
DES JUIFS,**
Qui sont tolérés en la Province d'Alsace, en exécution des
Lettres-Patentes de Sa Majesté, en forme de Règlement,
du 10 Juillet 1784.

| LIEUX qu'ils habitoient à la fin de l'année 1784, par N. ^{os} & ordre alphabétique. | NOMBRE des Familles. | QUALITÉS. | NOMS DES INDIVIDUS. | TOTAUX des Individus. |
|--|----------------------|---|--|-----------------------|
| 1. ARTZHEIM. <i>Etat du 21 Décembre 1784.</i> | Unique. | Chef, Femme, M.re, Fils, Filles, Valet, Servante, | Abraham. Schönel. Breinel. Abraham. Malgen Johanna Baden Joseph. Jachet. | } Abraham. } 9 |
| 2. AVENHEIM. <i>Etat du 15 Novembre 1784.</i> | Unique. | Chef, Femme, Fils, | Hirtzel Dreyfus. Mümel. Jegel Dreyfus. | } 3 |
| 3. BALBRONN. <i>Etat du 14 Février 1785.</i> | 1. ^{ere} | Chef, Femme, Valets, Servantes, | Samuel Levy. Eïther Bloch. Sander. Meyer. Rella. Hanna. | } 6 |

BALBRONN.

| | | | | |
|---|-------------------------------------|--|---------------------------|-----|
| | | | <i>D'autre part - - -</i> | 144 |
| 30. ^e | Chef, Femme, Fils, Filles, | Abraham. Blüemel. Moyfes Jonas Ella Merle | } Abraham. | } 6 |
| 31. ^e | Chef, Femme, | Seelig, <i>Chantre.</i> Schönel. | } | 2 |
| 32. ^e | Chef, Femme, Fils, Fille, | Simon Ifaac. Diena Abraham. Salomon Meyer Ahraham David Edel | } Ifaac. | } 7 |
| 33. ^e | Chef, Femme, Fils, Filles, | Leyfer Jonas, <i>pauvre.</i> Sara Weyl. Jonas Elias Joseph Kreichel Bella Leitz Kreichel | } Jonas. | } 9 |
| | <i>Veuve,</i> | Hündel Jochenes. | | 1 |
| | <i>Garçon,</i> | Ifrael Hirfch Samuel, <i>pauvre.</i> | | 1 |
| BALBRONN composé de 33 Familles, & de cent foixante & dix Individus, ci - | | | | 170 |
| | Chef, | Jonas Weyl. | | |

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k325820m.texteImage>

LIEUX qu'ils habitoient à la fin de l'année 1784, par N.^{os} & ordre alphabétique.

| NOMBRE des Familles. | QUALITÉS. | NOMS DES INDIVIDUS. | TOTAUX des Individus. |
|----------------------|-----------|---------------------|-----------------------|
|----------------------|-----------|---------------------|-----------------------|

BERGHEIM.

Ci - contre - - - 278

| | | | | |
|------------------|--------------------|---|----------|---|
| 58. ^e | Chef, Femme, Fils, | Aufcher Dreyfus. | Dreyfus. | 7 |
| | Filles, | Hirtz Jeanne Riffga Flo Mariani | | |
| | | | | |
| 64. ^e | Chef, Femme, | Jacob Lehmann, Précepteur. Guttel Hagenauer. | Lehmann. | 5 |
| | Fils, | Meyer David Abraham | | |
| | | | | |
| 65. ^e | Chef, Femme, | Jacob Hirtz. Sara Bloch. | Hirtz. | 8 |
| | Fils, | Jacob Emanuel Seligmann | | |
| | Filles, | Guttel Jeanne Reifel | | |
| 66. ^e | Chef, Femme, | Simon Süffel Enefch. Sara Netter. | Enefch. | 6 |
| | Fils, | Abraham Moyfes | | |
| | Fille, Servante, | Sara Beylée. | | |
| | | | | |
| 67. ^e | Chef, Femme, | Jofias Abraham. Elée Ifrael. | Abraham. | 4 |
| | Fils, | Abraham | | |
| | Fille, | Madelée | | |
| | Veuf, | Leibel Hagenauer, vieillard. | | |

Un de mes ancêtres

BERGHEIM composé de 67 Familles, & de trois cent vingt-sept Individus, ci - 327

STRASBOURG.

Etat du mois de Nov. 1784.

| | | | | | |
|----------------------------|--|--|--|----|--------|
| 1. ^{ers} | Chef, Femme, Fils, Fille, Gendre, Femme, | Le Sr. Cerf Beer, Pere. Hanna. Théodore Eve Zaradle Hanna. Le Sr. Löw Levy. Fachon | Beer. | 23 | |
| | Nièces, pen. ^{res} | Sara Reitz Seeligmann | | | |
| | Rabin, Secrétaire, | Joseph. Heymann Wolff. Moyfes | | | |
| | Commis; | Joseph Simon Harbourger. | Levy. | | |
| | | Copiste, | | | Isaac. |
| | Garg.de Bur., | Moyfes Samuel. | | | |
| | Domestique, | Joseph Gugenheim. | | | |
| | Portier, | Löwel Weyl. | | | |
| | Cocher, | Mendla. | | | |
| | Gouvernante, | Sara Brifack, | | | |
| | Femme d'Enf. | Reyer. | | | |
| | Cuisiniere, | Reysla. | | | |
| | Servante, | Männel. | | | |
| | 2. ^e | Chef, Femme, | Le Sr. Marx Beer, fils. Eithier Bouf. | | Beer. |
| | | Fils, | Samfon Beer | | |
| Filles, | | Adelaïde Fleurette | | | |
| Nièce, | | Gelché, pension. ^{re} | | | |
| Précepteur, | | Moyfes. | | | |
| Domestique, | | Zacharias. | | | |
| Fem. de Ch. ^{bre} | | Jugla. | | | |
| Femme d'Enf. | | Gutratz. | | | |
| Cuisiniere, Servante, | Sara. Jeral. | | | | |

LA CHUTE DE LA MONARCHIE

- À la fin de l'Ancien Régime, les juifs d'Alsace étaient au nombre de vingt mille personnes environ soit 3% de la population totale (624 000 habitants). Mais cette population représentait 50% du judaïsme français. L'interdiction de séjour dans la plupart des centres urbains notamment à **Strasbourg** et à **Colmar** avait été maintenue, d'où une population surtout rurale que l'on trouvait répartie entre cent soixante des mille villages alsaciens.
La répartition était inégale sur le territoire alsacien. En 1784, la BasseAlsace accueillait 74 % de la population juive disséminée dans cent vingt neuf localités contre 26 % et cinquante quatre localités en Haute Alsace.
En 1781, Durmenach par exemple avait une population de cinq cent soixante neuf personnes. Le village avait trois cent neuf juifs soit plus de 54 % de la population totale.
- 1789, 1830, 1848 donnèrent lieu à des émeutes dont les juifs furent aussi victimes, maison incendiées, pillées, des familles molestées. A noter qu'à Durmenach, le curé donna asile aux malheureux dont la maison avait brûlé. Mes ancêtres Blum, ont du fuir Bergheim en 1830 pour s'installer à Sherwiller à une quinzaine de kilomètres.

DEPUIS 1791 LA FRANCE NE CONNAIT PLUS QUE DES FRANÇAIS.

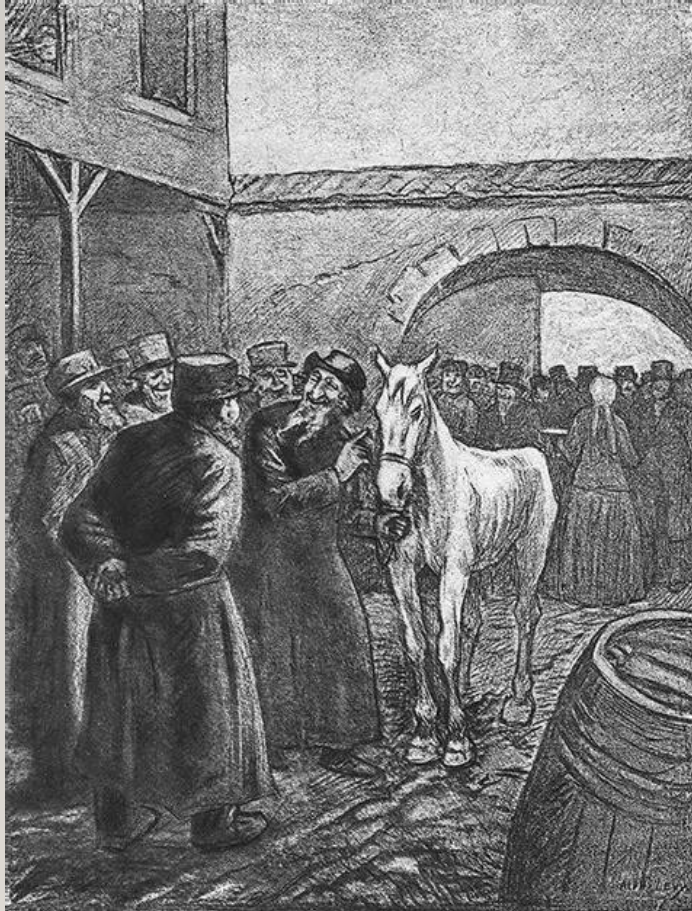
- Cela n'a pas été accordé avec un grand consensus ! Il y avait les juifs de Bordeaux, parfois très riches, et grands bourgeois armateurs, intégrés au royaume. Pour eux, pas de soucis. (Ils étaient des proscrits fuyant l'inquisition se faisant passer pour des chrétiens, et une fois en France, ils ont renoué avec leur religion). Il y avait les juifs du Pape, dans le Vaucluse, bien discriminés mais acceptés. Il y avait les juifs des Quatre Évêchés, (Metz, Toul, et Verdun), les juifs de Lorraine, et ceux d'Alsace, la principale communauté qui parlait judéo-allemand, qui n'était pas intégrée, et souffrait d'antisémitisme pour les uns, et de mépris de la part de bordelais.
L'égalité donnée aux juifs alsaciens a été accordée après de longues luttes.

LE XIX SIÈCLE A VU S'EPANOUIR UN JUDAÏSME RURAL

- Les juifs n'habitaient pas dans tous les villages, mais parfois ils représentaient de quart ou le tiers de la population. C'est pour moi un plaisir que de chercher dans les villages où était la synagogue. Ici celle de Sherwiller
- Les juifs n'habitaient pas dans tous les villages, mais parfois ils représentaient de quart ou le tiers de la population. C'est pour moi un plaisir que de chercher dans les villages où était la synagogue. Ici celle de Sherwiller



LES JUIFS ÉTAIENT SOUVENT MARCHANDS DE BESTIAUX OU COLPORTEURS



Les juifs n'ayant pas le droit ni de posséder la terre, ni d'exercer des métiers artisanaux ont souvent été marchands de bestiaux, ou colporteurs.

Les colporteurs partaient le dimanche matin, et rentraient à la maison le vendredi après midi. Porteurs de marchandises et d'informations, ils jouaient un rôle fondamental dans la cohésion des communautés

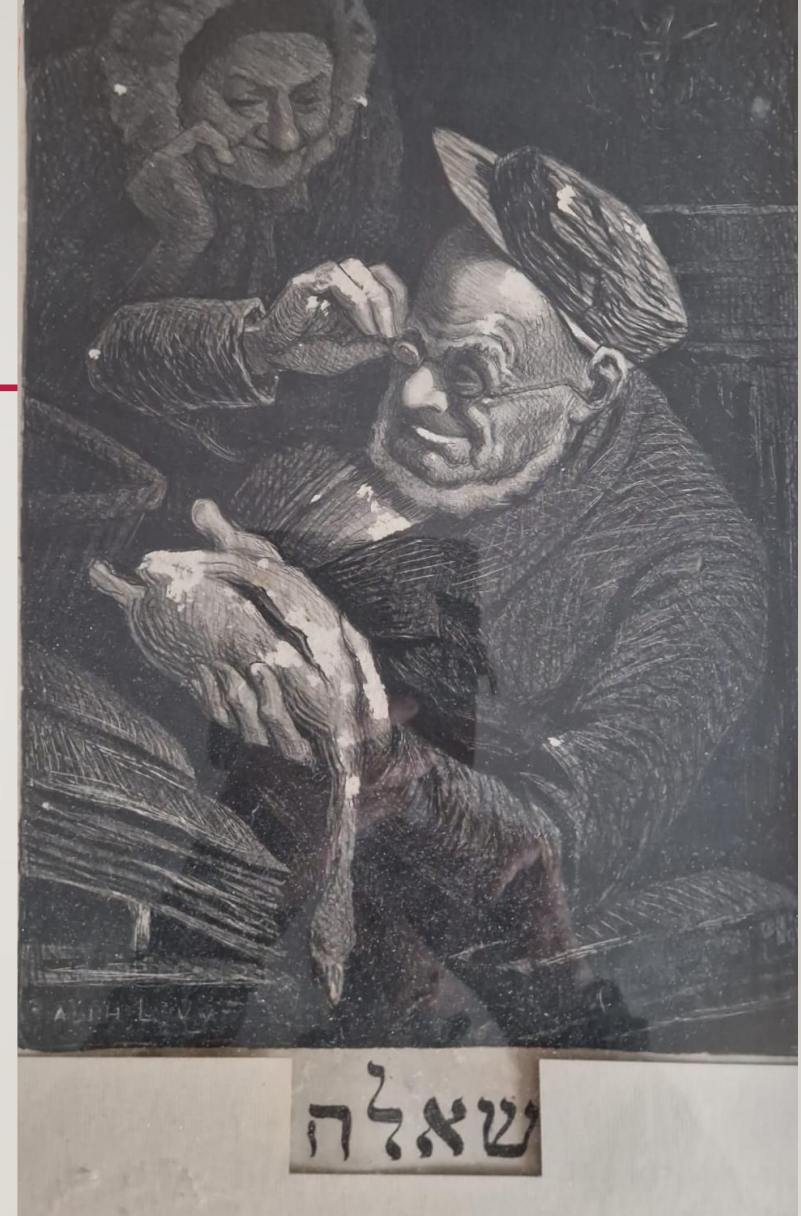


La lampe et la question



Quasiment tous les foyers juifs, sauf bien sûr les plus pauvres avaient une lampe de ce type, appelée « Chabess Lamp ». Elle était complétée par une crémaillère. Il y avait huit bras, afin qu'elle puisse servir de « Hanoukia » chandelier de hanoucah. La crémaillère permettait de rabaisser la lumière jusqu'à la table, afin d'être éclairé pendant le repas, ou après lorsque le chabbat, on lisait, ou on s'amusait avec des jeux de société

La question (Cheèla en hébreu). Une ménagère a acheté une volaille au marché, et elle a constaté une anomalie, elle la présente au rabbin, qui devra dire si la volaille était malade ou non. Si elle était malade, la volaille n'était pas cachère.



ET LE POISSON ! !

- Le « Shabbess » samedi, on mangeait viande et poisson... enfin, ceux qui avaient les moyens . Les pauvres mangeaient du hareng



- Recette du « Fichalayid » (Poisson à la juive)

ingrédients : 1 carpe avec laitance,

1 l cuillère d'huile, 1 de farine, 1 de Matsemehl (farine de pain azyne) 1 litre d'eau

2 ou 3 grosses poignées de persil haché

3 oignons, 4 ou 5 gousses d'ail, 1 pincée de gingembre

- Préparation : Couper la carpe en tranche de 2 cm d'épaisseur.

La réserver dans une soupière, la saler un peu, mettre du gingembre

Le lendemain, dans une cocotte on fait dorer les oignon, on ajoute farine et

Matsemehl, On tourne à feu doux, on ajoute le persil, l'ail... on ajoute l'eau.

Poser les tranches de poisson dans la sauce. Cuisson à feu doux 15 minutes.

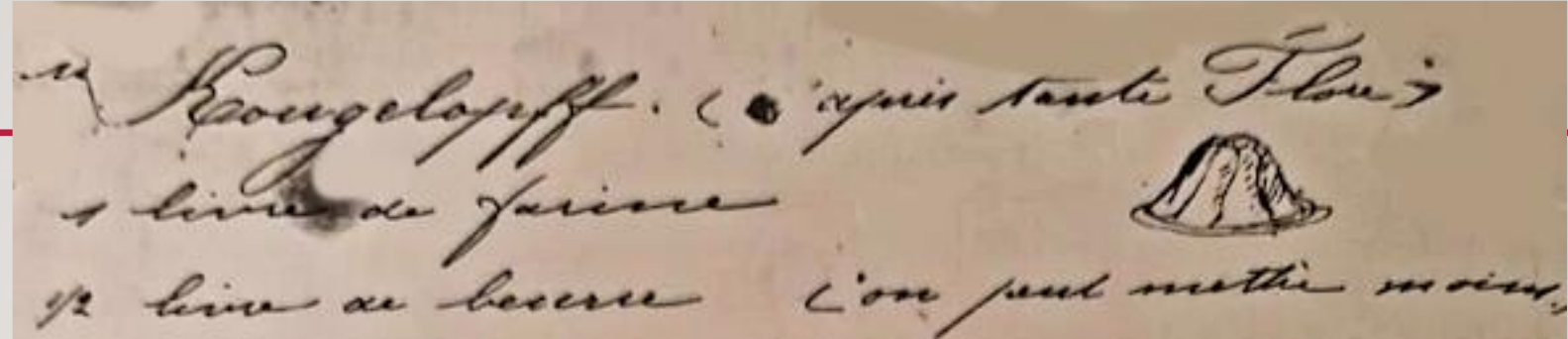
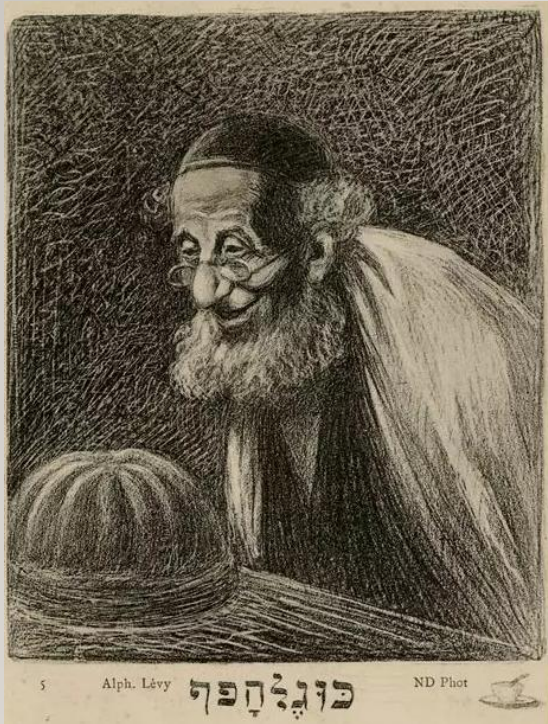
Cuisson prolongée de la tête, (les yeux doivent être blancs).

Reconstituer le poisson dans un plat. Servir froid.

La sauce doit être prise en gelée.

LE KOUGELHOPFF

Le kugel (yiddish : קוגל ou קוגעל,) prononcé kouguel veut dire gâteau. Hopff viendrait de l'allemand Hupf => levure ou capuchon



1 livre de farine, 1/2 livre de beurre (on peut en mettre moins)

Délayer ensemble, ajouter sucre à volonté, des grains de sel, raisins secs, travailler la pâte avec une tasse de lait tiède. Ajouter 3 œufs, l'un après l'autre en dernier lieu ajouter la levure (pour 10 centimes) dissoute dans un peu d'eau tiède, si la pâte est trop liquide, ajouter un peu de farine et travailler la pâte jusqu'à ce qu'elle se détache toute lisse des mains.

Laisser lever la pâte à la chaleur douce, et cuire au four environ 20 minutes

Ceci est la recette de ma grand-mère, vous en trouverez d'autres sur le web !



Die « Pschau » (l'entrevue) : « Sie well ne net. » Gravure d'Alphonse Lévy.

Die Pschau, l'entrevue, Sie well ne net (Elle n'en veut pas)

Dans la décoration de la pièce on remarque la « Shabesslamp », et le Mizrah' le tableau où il est écrit en hébreu Est (מזרח) direction vers laquelle il fallait se tourner pour prier (vers Jérusalem)

le père seul sourit au prétendant,.
Le monsieur au gibus a l'air inquiet,
il est peut-être le « Chatch'en » le
marieur, qui ne touchera sa
commission que si le mariage est
conclu.

PRÉPARATION À LA BAR MITZVA.. LA PARACHA



16 Alph. Levy ND Phot

ראַן פאַר מעןה ינגלעך
LA RENCONTRE DU RABBIN
Le 'Rabbin donne une petite tape familière à son élève favori
qu'il rencontre à la promenade.





« SCHULE »

Entre Roch Hachana et Kippour,
il y a les « Yomim Noraïm »
jours de pénitence, et tous les
matins, à l'aube il faut réciter des
psaumes à la synagogue;
Le « knopfer » frappe à la porte
des fidèles pour les réveiller .
Le frappeur toc aussi à la porte
pour annoncer des décès.





Le Sargueness

- Le sargueness est le linceul dans le quel le juif doit se faire enterrer
- Ce vêtement était en lin fin pur, et blanc, il était complété par un chapeau toujours en lin
- Les personnes les plus pratiquantes, le mettaient toute la journée de Yom Kippour, afin de se présenter devant Dieu dans la tenue ou son cadavre sera à l'époque.
- Cette coutume s'est maintenue au cours du XX^{eme} siècle
- Les fiancées au XIX^{eme} s'habillaient aussi ainsi pour leur mariage.

LA MORT ET LE DEUIL



21

Le Deuil, par Alph. Lévy

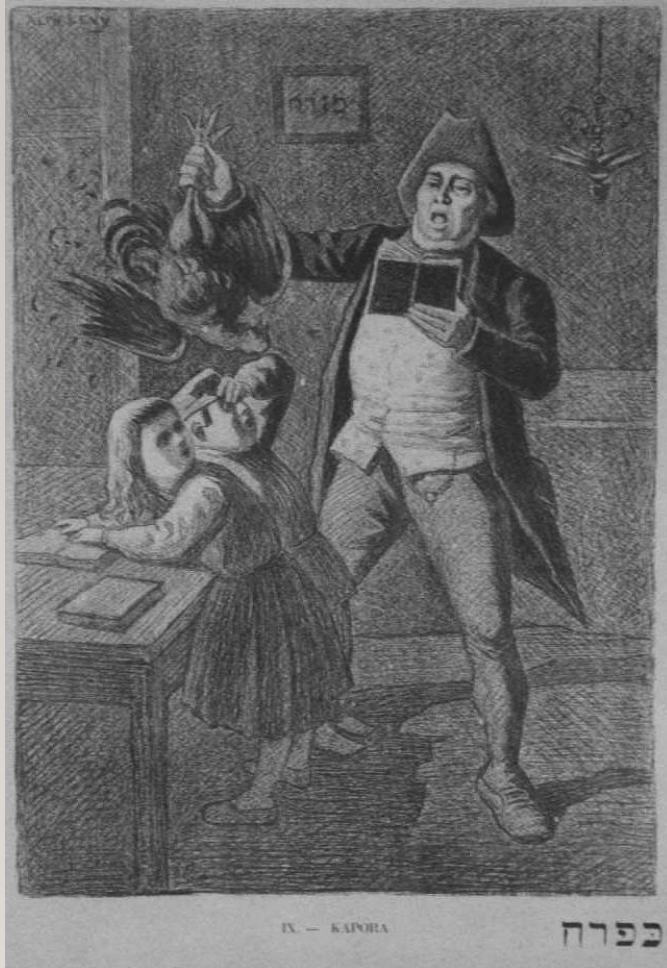


CHABBAT

- On voit la maitresse de maison dire une bénédiction devant les lumières de Chabbat qu'elle vient d'allumer
- Sur la table il y a un pain fait maison, la « hallah »



KAPORAH !



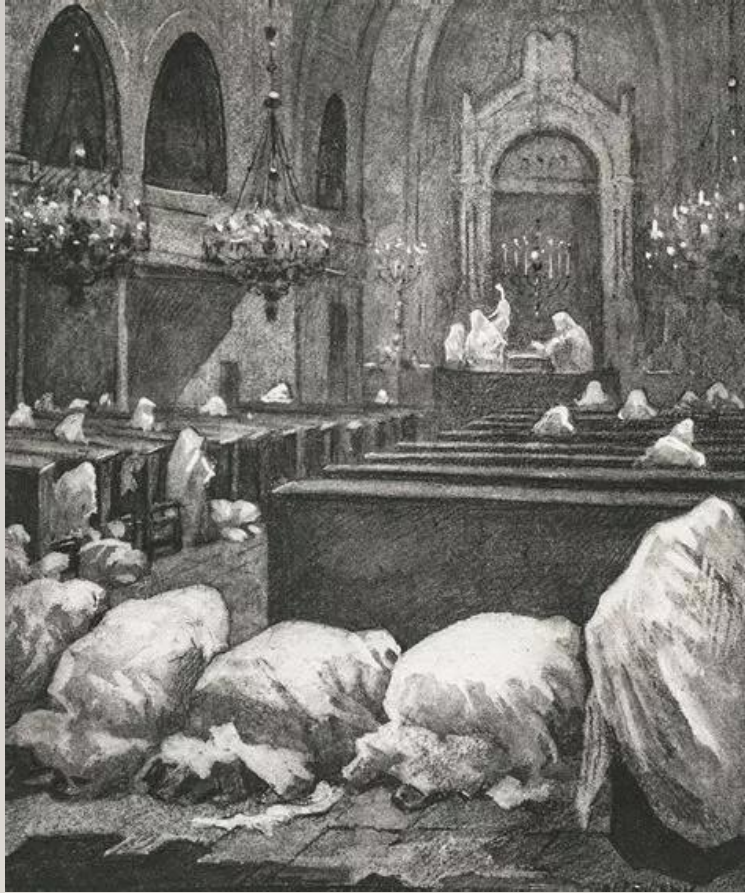
Depuis la fin de l'ère talmudique, le rite des kapparot en préparation à Yom Kippour est largement répandu dans le peuple juif. *Kapparot* signifie littéralement « expiation », tout comme *Yom Kippour* signifie « le Jour de l'Expiation ».

Ce rite s'accomplit en faisant tourner avec un poulet trois fois au-dessus de sa tête en récitant le texte approprié. La volaille est ensuite abattue de façon humaine selon les lois de la casherout

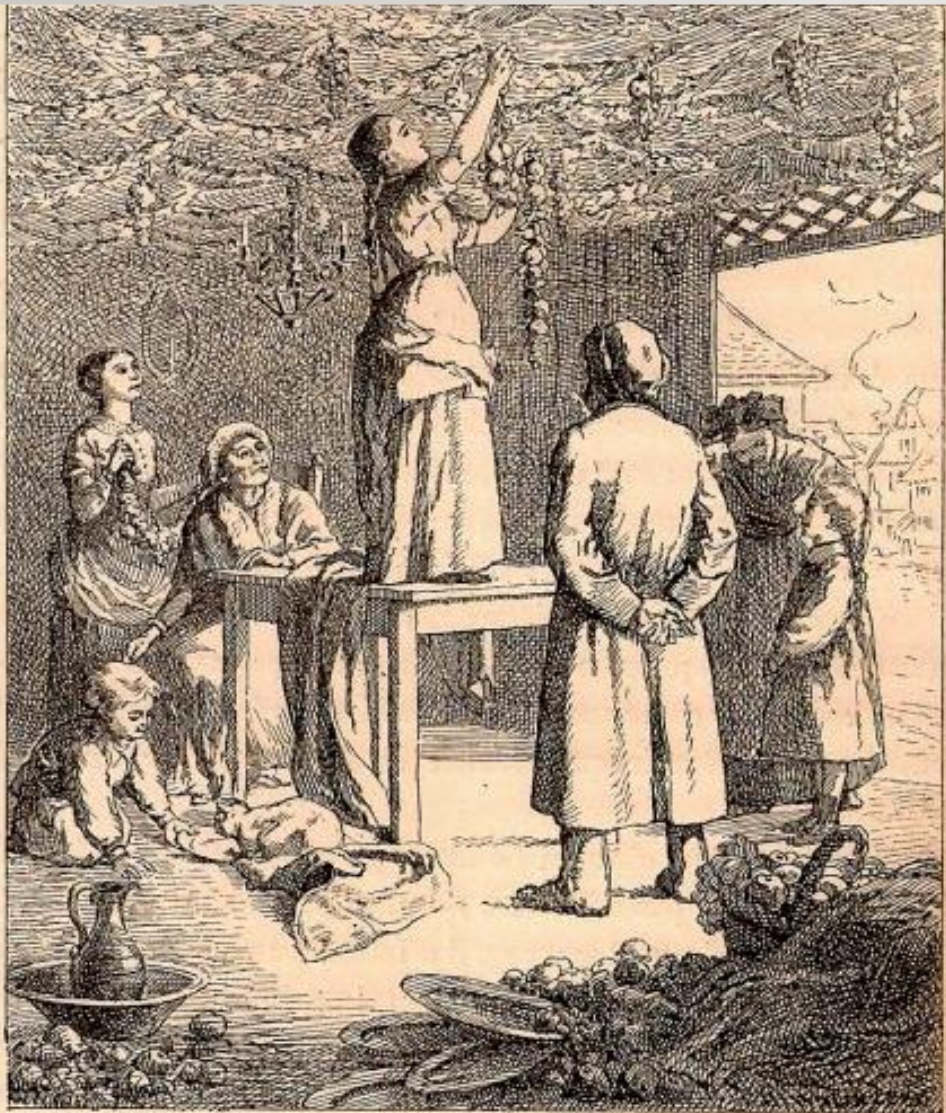
Tenir un poulet puis le voir être abattu, en réfléchissant au fait que « si ce n'était pour la miséricorde divine, tel serait mon sort... » peut avoir un profond effet sur notre attitude au moment où nous entrons dans le jour de Yom Kippour.

https://fr.chabad.org/library/article_cdo/aid/995025/jewish/La-cerimonie-des-Kapparot.htm

ROCH HACHANA ET YOM KIPPOUR



LA FÊTE DE SOUCCOTH





Pâques... Pessah'

Le plateau du Séder et les Matse Gneclisch (Kneidler)

Recette des Matse Gneclisch

- 3 gros œufs
- 3 cuillères à soupe de graisse d'oie, de canard ou de poule (A défaut margarine ☹)
- Matsemehl (farine de matsa) à doser
- Un peu d'eau
- Sel, poivre, cumin, cannelle et gingembre en poudre

Battre un peu les œufs ajouter un peu d'eau, puis la graisse d'oie et le sel le poivre et le gingembre. Ajouter la farine de matsa mélanger à la fourchette puis à la main jusqu'à obtenir une pâte de la consistance souhaitée.

Mettez-la pâte au frais une heure puis sortez -là si elle vous semble trop dure Elle doit vous permettre de former des boulettes qui gonflent à la cuisson en restant fermes et sans se dissoudre...

Faites pochez vos boulettes vingt minutes dans le bouillon de volaille. (Vous pouvez les faire bouillir 20 minutes dans l'eau salée, pour les dégraisser avant de le jeter dans le bouillon)



Voici la bonne Jidfrau de l'Écriture

LES ŒUFS DE PÂQUE



Il est écrit en caractères hébraïques Ostrieur mot germanique venant de Oster pâque en allemand.

Les œufs sont une coutume chrétienne, quand tout allait bien, les familles chrétiennes offraient des œufs colorés avec de la brique pilée, et d'autres colorants... alors que les juifs offraient aussi des gâteaux qu'ils confectionnaient pour les fêtes

Si la «Richess » avait été dangereuse, elle avait sensiblement baissé au cours du XIX ème siècle.

Toutefois, l'exode des juifs alsaciens vers « l'intérieur », Paris, l'Amérique était très fort bien avant la désastreuse guerre de 1870/

MERCI A ALPHONSE LÉVY

- Il nous a permis de voir la vie des simples gens qui vivaient dans les villages alsaciens dans les années 1860... Alphonse Lévy a aussi été un caricaturiste politisé, militant patriote contre les allemands, et contre Napoléon III sous le nom de plume de Saïd.
- Merci aussi pour votre attention... et à la prochaine !!